



Anticipez vos recrutements  
pour un été en toute tranquillité !

Confiez-nous la surveillance de vos baignades !

- ✓ Votre commune dispose d'un plan d'eau qui autorise la baignade, d'une piscine ?
- ✓ Vous avez des besoins en personnel qualifié pour surveiller votre site ?



La solution :



- Un service clé en main
- Le Groupe APSALC met à votre disposition des intervenants qualifiés titulaires d'un diplôme de Surveillant de baignade (**BNSSA**) ou de Maître-Nageur-Sauveteur (**BEESAN, BPJEPS AAN**) pour surveiller votre site de baignade.
- Du contrat de travail à la paie de l'intervenant, tout est géré par nos soins. **Vous ne réglez qu'une facture en fin de mois !**

**N'attendez plus pour organiser la saison estivale 2024 !**  
**Nos devis sont gratuits et personnalisés.**  
**Contactez nos Chargés de développement commercial :**



**Lena RAJKOVIC**  
lena.rajkovic@apsalc.org  
03 80 55 06 61  
06 33 19 36 90



**Pierre-Elie MORROT**  
pierre-elie.morrot@apsalc.org  
03 80 55 06 61  
06 33 19 36 90

